

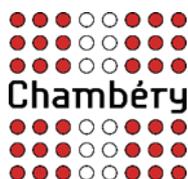
MOBI'LAB – De l'idée à la création

Un outil d'accompagnement à la fabrication
(prototypage et nouveau process)

Appel à projets 2023-2024

La Dynamo—Ville de Chambéry

Juin 2023



CONTEXTE

La Dynamo - Ville de Chambéry lance l'appel à projets « MOBI'LAB » en coopération avec le DigiHub de la Ville de Shawinigan au Québec.

Cet appel à projets est possible grâce au soutien du Fonds franco-québécois de coopération décentralisée (FFQCD) 2022-2024.

MOBI'LAB est un programme de mobilité et d'incubation pour entrepreneurs et jeunes en insertion entre les FabLabs de Chambéry et de Shawinigan (Québec).

Depuis 2016, ces villes québécoise et française ont développé des liens fructueux grâce à des accords de coopération supportés financièrement dans le cadre du Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée (FFQCD). Par le biais de cette coopération, les deux villes ont ouvert des portes à de jeunes entrepreneurs, des artistes etc.

Le DynaLab, FabLab de la Ville de Chambéry, tout comme **le FabLab du DigiHub de la Ville de Shawinigan (Québec)**, sont des lieux-outils, des laboratoires de fabrication où l'on fait par soi-même et avec l'aide des autres, grâce aux outils traditionnels et aux machines à commande numérique. Ces lieux offrent la possibilité à tous d'imaginer, de fabriquer et de partager. Espaces de rencontre et d'expérimentation pour particuliers et professionnels, ces Fablabs font la promotion de la culture maker à l'échelle locale en rassemblant des passionnés d'innovation et de créativité venant de tous horizons. Les notions d'émergence et de montée en compétences sont au cœur de leurs actions. A ce titre, les projets soutenus questionnent la place de l'outil numérique au sein du processus créatif. Les équipes accompagnées sont au croisement entre secteurs économiques, entre sphère publique et sphère privée, entre usagers et concepteurs. C'est un lieu de soutien à l'entrepreneuriat, l'innovation, l'emploi.

Des partenaires en France, tels que **l'incubateur Savoie Technolac - CGLE, le o79 et des acteurs de la seconde main (ressourceries)**, accompagnent le développement de ce programme.

Le numérique, le développement et les relations internationales forment trois points d'appui importants de cette démarche.

OBJECTIFS

L'appel à projets MOBI'LAB est **ouvert au plus grand nombre !**

Il s'adresse à tous ceux qui ont un projet à mettre en œuvre, et quel que soit le domaine (arts, design, artisanat, développement de produit ou technologie...). **Il vise à soutenir et accompagner des projets innovants et créatifs, techniquement non aboutis et qui nécessitent encore une phase d'expérimentation, d'exploration.** Des projets dont le process, la fabrication reposent sur les outils disponibles au Fablab et les ressources existantes au sein de son réseau de partenaires.

Les étapes de réalisation du projet se feront tout au long du dispositif. Le prototype ou process pourra être testé auprès d'utilisateurs potentiels.

Par exemple, vous avez pour projet de créer un objet programmable ? Vous souhaitez prototyper cet élément grâce nos matériels électroniques (cartes etc.) ? Et vous envisagez une application concrète ? Ce programme est fait pour vous !

Il intègre une dimension internationale, permettant ainsi aux porteurs de projets de **réaliser un échange franco-québécois**. La programmation de cet échange permet une démarche d'ouverture culturelle et professionnelle, en comprenant plusieurs autres activités, par exemple la rencontre avec des profils similaires, des consultants, la visite d'écosystèmes divers (selon les thématiques retenues) et des temps plus informels de type team building.

Dans ce contexte, **4 projets en France et 4 projets au Québec seront retenus** pour participer au programme. Ils seront mis en relation dès le démarrage pour créer des binômes permettant des échanges à distance et plus tard dans les deux pays.



MODALITES DE L'APPEL A PROJETS

Il est attendu des projets accueillis, une approche expérimentale, une recherche par l'utilisation des outils du FabLab, au service du projet.

ELIGIBILITE

Tout profil est éligible à l'appel à projets sous condition d'être majeur, quel que soit l'avancée du projet et le statut juridique du porteur (existant ou non). Le porteur peut déposer un projet en Collectif.

L'appel à projets vise prioritairement des jeunes en développement, ou ayant un projet professionnel de fabrication de prototypes ou optimisation de process en utilisant les équipements du FabLab.

Les porteurs sont volontaires pour apprendre par soi-même et avec l'aide des autres, et contribuer à une aventure humaine collective au service de son projet personnel.

Le projet devra avoir des perspectives de développement entrepreneurial ou être créé dans le cadre d'une production artisanale, artistique (innovation dans le process de production de création, spectacle, expo...).

LA RESIDENCE

Le projet déposé permet de bénéficier d'une **résidence MOBI'LAB** de septembre 2023 à juin 2024.

1. Une participation de 400€ TTC maximum par projet (la Ville de Chambéry se réserve le droit de varier la participation selon la dimension du projet proposé), destinée à contribuer à l'achat de matériaux ou petit équipement permettant le développement de celui-ci.

2. Un séjour d'échange professionnel à Shawinigan (Québec), tous frais compris

- des ateliers au DigiHub avec des espaces de travail adaptés, des machines et matériaux
- des rencontres professionnelles
- des découvertes culturelles
- un suivi du projet

3. Un espace et des outils de travail dans le FabLab de Chambéry

- un accès aux espaces de travail adaptés
- un accès aux outils du Fablab
- un accès à la programmation ordinaires (ateliers, formations, rencontres...)
- un accès à des matériaux de récupération auprès de nos partenaires du seconde main
- une adhésion valable 12 mois

4. Un accompagnement sur mesure

- un accompagnement et suivi par l'équipe du FabLab
- une ouverture avec les professionnels en réseau
- un accompagnement de nos partenaires pour une structuration du projet (entretien, conseils ; communication,), notamment l'incubateur Savoie Technolac – CGLE.

5. Un parrainage/binôme franco-québécois

Une mise en relation avec un participant au dispositif à Shawinigan pour échanger, coopérer et développer pendant tout le programme sur son projet.

6. valorisation du projet

- la présentation des étapes de création dans le cadre d'événements publics et la participation à des temps forts
- la présence dans les supports de communication online et offline, rencontres presse, ...
- une étape de restitution sera présentée au public à la fin du programme, en vue d'ouvrir des pistes d'évolution.

LIVRABLES

Il est demandé aux porteurs de projets de documenter et garder trace de cette étape de création au sein du lieu.

Il est attendu :

- une documentation complète répertoriant le process de conception et de fabrication (argumentaire ; photos ; plans techniques). Cette présentation est entre autres destinée à être publiée sur les sites du FabLab et des partenaires.

Il sera également demandé au porteur de projet faire une évaluation / synthèse de sa période de résidence, de l'accompagnement reçu et des impacts sur son activité.

CALENDRIER ET SELECTION

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **27 août 2023 avant minuit**. Une pré-sélection sur dossier aura lieu la semaine suivante.

Les candidats retenus seront invités à présenter leur projet le jeudi 31 août 2023 entre 17h et 19h. Les quatre lauréats de l'appel à projets seront annoncés le lundi 4 septembre 2023.

A noter : 4 dates sont proposées pour visiter le FabLab et poser vos questions aux équipes (accès libre) :

- Mardi 4 juillet de 14h à 18h
- Jeudi 6 juillet de 14h à 17h
- Mercredi 19 juillet de 14h à 18h
- Vendredi 18 août de 13h à 17h

Les projets présentés seront évalués principalement sur la motivation et l'engagement des porteurs à bénéficier de cet accompagnement ! Vous êtes motivés ? candidatez !

Quelques critères seront appréciés :

- originalité et clarté du projet de recherche : approche expérimentale, recherche
- intégration d'une dimension environnementale (upcycling...) ou d'inclusion
- un projet qui représente un intérêt partagé par la communauté du FabLab afin de créer des liens
- une connaissance de l'environnement numérique
- intégration de la dimension open source
- faisabilité du projet (en terme de calendrier, budget et machines disponibles – voir annexe 2)

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats rempliront le formulaire joint. Ils pourront l'accompagner de documents complémentaires.

Le projet pourra être présenté sous la forme d'esquisses, d'images 3D, de vidéo, ou tout autre moyen choisi par le porteur.

Les dossiers de candidature sont à adresser au format électronique exclusivement à Elsa Chapelle - e.chapelle@mairie-chambery.fr

COMMUNICATION

Les porteurs de projets lauréats seront indiqués dans la communication des partenaires de l'appel à projets. Ils devront signifier leur participation à MOBI'LAB avec la mention : « Avec le soutien de l'appel à projets MOBI'LAB en partenariat avec La Dynamo – Ville de Chambéry et le Fond Franco-Québécois de Coopération Décentralisée ».

INFORMATIONS D'ACCORDS

En déposant leur projet, le porteur accepte :

- Que la Ville de Chambéry et ses partenaires communiquent sur son projet
- De documenter son projet au sein du FabLab

Il s'engage à

- être disponible à l'ensemble des rendez-vous, dates, déplacements etc. (voir calendrier prévisionnel en annexe 1)
- être titulaire d'un passeport valide pour un départ au Québec fin octobre 2023
- adhérer à la charte du FabLab et au règlement intérieur (voir annexe 3)

INFORMATIONS

La Dynamo – Ville de Chambéry
Elsa Chapelle - coordinatrice de la Dynamo
04 79 72 13 10 – e.chapelle@mairie-chambery.fr

ANNEXES

ANNEXE 1 : Calendrier prévisionnel

Visites du FabLab et accueil pour échanger sur l'appel à projets

Mardi 4 juillet de 14h à 18h
Jeudi 6 juillet de 14h à 17h
Mercredi 19 juillet de 14h à 18h
Vendredi 18 août de 13h à 17h

Appel à projets

Dépôt des candidatures avant le 27 août 2023 à minuit
Pitches des candidats pré-retenus : le jeudi 31 Août entre 17h et 19h
Information de la sélection des candidats : le lundi 4 septembre

Programme

Première rencontre du collectif : jeudi 7 septembre de 18h à 20h
Du 8 septembre au 27 octobre : planning de propositions à réaliser collectivement selon les disponibilités des participants
Du 29 octobre au 4 novembre : séjour au Québec (sous réserve de modification)
De novembre 2023 à juin 2024 : planning selon les projets à réaliser collectivement

ANNEXE 2 : Machines du FabLab La Dynamo

Machines

Grand Potter : Graphtec Ce7000-60
Grande Laser / ML1390 CO2 100W avec système de filtration AD Oracle
CNC : x-carve 1mx1m de Inventables avec option aspiration (à venir)
Presse à chaud
Brodeuse numérique / Brother VR
Imprimante 3D FDM : Prusa / Ultimaker / Ender :
Imprimante 3D SLA : Phrozen
Thermoformeuse / VaquForm :

Electroportatif :

Aspirateur de chantier
défonceuse/affleureuse
scie sauteuse
perceuse
visseuse.....
Machine à coudre Singer Futura 2400
surjeteuse...

Électronique :

Kit Officiel Arduino, raspberry, fer à souder, multimètre....

Autres

Outillage à main
EPI....

Informatique

PC nécessaires pour piloter les machines
un parc PC pour les utilisateurs

FabLab mobile

Petit Potter : Graphtec Ce7000-40
Imprimante 3D : Ultimaker 2+ Connect
Petite Laser : Gweike Cloud 50W (dimension de travail 30cmx50cm environ) avec système de filtration
Caisson de transport modulable : à venir

LA CHARTE

Afin de porter l'appellation de « FabLab », la structure doit respecter la charte des FabLab, mise en place par le MIT (Massachusetts Institute of Technology). Le Dynalab a fait le choix de s'inscrire dans cette charte, en précisant toutefois ces spécificités :

Le Dynalab est avant tout un lieu municipal. Il s'inscrit donc dans la charte de la laïcité dans les services publics. Le Dynalab est installé au sein de la Dynamo, tiers-lieu labellisé Fabrique numérique de territoire, qui vise à créer des liens et des nouvelles manières de faire (en partant des besoins et des envies ; en apprenant en faisant ; en travaillant avec des acteurs multiples).

Le Dynalab poursuit trois objectifs prioritairement :

- un objectif solidaire : le lieu est ouvert à tous, makers comme novices, jeunes comme plus âgés, hommes comme femmes. Une attention particulière sera apportée aux publics les plus éloignés du numérique.
- un objectif pédagogique : chacun a la possibilité d'acquérir de nouvelles compétences.
- un objectif de partage : à chacun de s'approprier le lieu et de contribuer au dynamisme du Dynalab, de sa communauté et du réseau d'acteurs.

La Charte internationale des Fablabs



Qu'est-ce qu'un Fab Lab ?

Les Fab Labs sont un réseau mondial de laboratoires locaux, qui dopent l'inventivité en donnant accès à des outils de fabrication numérique.

Que trouve-t-on dans un Fab Lab ?

Les Fab Labs mutualisent un ensemble de ressources pour fabriquer (presque) n'importe quel objet et pour diffuser des connaissances, des savoir-faire et des projets.

Que fournit le réseau des Fab Labs ?

Une assistance opérationnelle, d'éducation, technique, financière et logistique au-delà de ce qui est disponible dans un seul lab.

Qui peut utiliser un Fab Lab ?

Les Fab Labs sont disponibles comme une ressource communautaire, qui propose un accès libre aux individus autant qu'un accès sur inscription dans le cadre de programmes spécifiques.

Quelles sont vos responsabilités ?

- > Sécurité : Ne blesser personne et ne pas endommager l'équipement.
- > Fonctionnement : Aider à nettoyer, maintenir et améliorer le Lab.
- > Connaissances : Contribuer à la documentation et aux connaissances des autres

Qui possède les inventions faites dans un Fab Lab ?

Les designs et les procédés développés dans les Fab Labs peuvent être protégés et vendus comme le souhaite leur inventeur, mais doivent rester disponibles de manière à ce que les individus puissent les utiliser et en apprendre.
Commentaires Dynalab : cela signifie qu'un exemplaire au moins de l'invention doit être mis à disposition avec, au minimum, une documentation de fabrication complète.

Comment les entrepreneurs peuvent utiliser un Fab Lab ?

Les activités commerciales peuvent être prototypées et incubées dans un Fab Lab, mais elles ne doivent pas entrer en conflit avec les autres usages, elles doivent croître au-delà du Lab plutôt qu'en son sein, et il est attendu qu'elles bénéficient à leurs inventeurs, aux Labs, et aux réseaux qui ont contribué à leur succès.

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 - Objet

Le présent Règlement Intérieur fixe les règles et recommandations relatives :

- à la discipline applicable dans le Dynalab,
- à l'hygiène et la sécurité dans le Dynalab,
- aux conditions générales d'utilisation des ressources du Dynalab.

Les utilisateurs sont appelés « les usagers » dans le présent règlement.

Article 2 – Horaires et accès

Les permanences d'ouverture au public :

- Lundi 14h-16h, ateliers sur inscriptions
- Mercredi 17h-20h, ateliers sur inscriptions.
- Vendredi : de 17h à 20h, particuliers – mineurs accompagnés ou sur dérogation.

En période de vacances scolaires, le Dynalab sera fermé certaines semaines.

Toutes les informations sont mises à jour sur le site : www.ladynamo.chambery.fr/dynalab

En dehors des permanences d'ouverture au public, le libre accès au Dynalab est règlementé. Le Dynalab pourra autoriser l'accès, sur inscription, aux personnes qui auront été habilitées.

Article 3 – Obligation des Usagers

Respect des personnes : Chaque utilisateur a droit au respect et s'oblige à respecter l'ensemble des personnes.

Toute discrimination et propos d'intolérance sont à proscrire. Les règles élémentaires de politesse doivent être respectées. Les usagers s'engagent à faire respecter les règles de courtoisie et de politesse lors de l'utilisation des ressources et d'éviter toute nuisance sonore susceptible d'entraver la concentration d'autrui.

Respect du matériel : Les usagers doivent faire une utilisation non-abusive des ressources du Dynalab.

Les biens collectifs mis à la disposition des utilisateurs doivent faire l'objet du plus grand soin. Toute dégradation des locaux ou du matériel sera sanctionnée. Elles seront facturées à l'utilisateur responsable si nécessaire.

Article 4- Sécurité

Tout utilisateur doit respecter les consignes de sécurité affichées et porter tous les équipements ou matériels qui y concourent. Les utilisateurs ne doivent pas empêcher le fonctionnement normal de la détection et de la protection incendie.

Les usagers doivent prendre toutes les mesures pour limiter les accès frauduleux, notamment :

- Ne pas divulguer, vendre ou céder leur code d'accès aux ressources du Dynalab ou en faire bénéficier un tiers,
- Informer immédiatement le fabmanager de toute tentative d'accès frauduleux ou de tout dysfonctionnement suspect.

Il est strictement interdit de :

- Sortir un quelconque équipement (outil, matériel, consommable) du Dynalab sans autorisation des responsables.
- Emporter des supports d'installation de logiciels (CD Rom, Clé USB,...) en dehors du Dynalab.
- Installer un logiciel sur les ordinateurs du Dynalab, de quelque nature que ce soit.
- Installer un logiciel copié du Dynalab sur votre ordinateur personnel.
- Connecter au réseau du Dynalab des ordinateurs non efficacement protégés contre les virus ; tenter d'utiliser l'ordinateur de tiers, ou s'identifier en utilisant le nom ou le mot de passe d'un autre Membre.

Production des utilisateurs :

Tout utilisateur se doit de respecter les règles de propriété intellectuelle définies par la loi. Ce qui implique notamment l'interdiction de toute contrefaçon. Le Dynalab n'autorise pas la production d'objets faisant référence à la politique ou la religion. Ne seront pas autorisées les productions faisant référence aux drogues, à la pornographie ou à tout autre forme de violences.

Article 5- Hygiène et santé

Hygiène : Pour garantir le maintien de l'hygiène dans le lieu, il est interdit de manger et de boire dans le Dynalab. Des espaces sont prévus à cet effet au sein de la Dynamo.

Santé : La détention, le commerce et la consommation de produits toxiques, stupéfiants ou la possession d'objets dangereux sont strictement interdits, tout comme la consommation d'alcool et de tabac dans le bâtiment.

Article 6 – Assurance

Les usagers s'engagent à utiliser les équipements du Dynalab (matériel informatique, machines, outillage) conformément aux instructions affichées dans le lieu et celles données par le FabManager. En cas de doute sur les procédures d'utilisation d'un équipement, les usagers s'engagent à demander conseil au Fabmanager au préalable et à ne pas utiliser les équipements sans son autorisation.

La responsabilité civile du membre pourra être engagée en cas de mauvaise utilisation et/ou dommages causés au matériel ou au lieu.

Chaque utilisateur est responsable de son matériel. Le Dynalab ne sera en aucun cas tenu responsable des vols ou dégradations commises. Il est donc conseillé d'être attentif aux objets de valeur.

Article 7 : Cession de droit à l'image

En adhérant au présent règlement, tout membre autorise le Dynalab à fixer, enregistrer et reproduire son image par tous les moyens techniques connus à ce jour. L'image du membre peut donc être diffusée sur les supports choisis par le Dynalab dans un but de communication sur les activités du lieu.

Le Dynalab s'engage à ne pas céder les droits visés dans le présent contrat à qui que ce soit, sans autorisation préalable, expresse et écrite des usagers. Il est bien précisé que toute exploitation commerciale est exclue. La présente session est valable sans limite de durée.

Article 8 : Responsabilité

Chaque membre est responsable de l'utilisation qu'il fait des ressources du Dynalab et reconnaît que toute violation des dispositions du présent Règlement Intérieur ainsi que, plus généralement, tout dommage créé dans les locaux du Dynalab, de la Dynamo ou à des tiers, engagera sa propre responsabilité.

Tout manquement au respect du présent règlement pourra conduire le Dynalab à appliquer des sanctions qu'il jugera adaptées pouvant aller de la simple restriction jusqu'à l'exclusion définitive du Dynalab.

LA
DY
ENAMO
VILLE DE CHAMBERY

VILLE DE CHAMBERY
24 avenue Daniel Rops
73000 CHAMBERY

04 79 72 13 10

ladynamo@mairie-chambery.fr
<http://ladynamo.chambery.fr>